



**PHARMAGUIDEUR**

SIRET 483 013 066 000 12

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93 13 118 69 13 auprès du préfet de région PACA

Organisme de DPC n°1045

[www.pharmaguideur.fr](http://www.pharmaguideur.fr)

## Iatrogénie et interactions médicamenteuses

Cette action de DPC en **EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**, n°10451900007, vous permettra de **valider votre parcours de DPC triennal**.

D'une durée de 5 heures, vous l'effectuerez entièrement en distanciel, à votre rythme dans un délai d'un mois et demi, sur votre ordinateur (Windows ou Mac), ou votre tablette (iPad ou Android) ou votre smartphone (Iphone ou Android)

**Public concerné** : Pharmaciens : titulaires d'officine, adjoints d'officine (sans autres prérequis).

**Le test de concordance de script** a été créé par l'université de Montréal comme outil d'évaluation du raisonnement des médecins lors de diagnostics en situation d'incertitude. En France, la Haute Autorité de Santé l'a reconnu comme méthode de DPC. **Pour la première fois, Pharmaguideur vous propose une action de DPC en test de concordance de script pour des pharmaciens** dans des situations correspondant à leur exercice professionnel : vérification des prescriptions, iatrogénie, interactions médicamenteuses...

### **Contenu – démarche d'EPP**

Cette action de DPC d'Evaluation des Pratiques Professionnelles vise à évaluer et renforcer ***votre processus de réflexion et de prise de décision, dans le domaine de l'iatrogénie et des interactions médicamenteuses***, quand vous êtes mis dans une situation « d'incertitude » où le patient vous interroge sur un problème sans clairement le définir, ni vous donner spontanément toutes les informations nécessaires. De telles situations sont proches de celles rencontrées dans votre exercice professionnel.

Vous allez étudier ***30 cas pratiques, comprenant chacun plusieurs questions relatives à l'iatrogénie et aux interactions médicamenteuses***. Ces 30 cas pratiques sont répartis en plusieurs domaines thérapeutiques : médicaments de cardiologie, de pneumologie, du diabète, de l'hyperlipidémie, psychotropes, antalgiques, antibiotiques, antifongiques.

Chaque cas pratique est étudié en suivant la méthode du ***test de concordance de script***, nouvelle pour les pharmaciens : après un court ***exposé de la situation clinique, plusieurs questions*** sont traitées. ***Chaque question débute par une proposition d'action*** que vous pourriez mettre en place ou de suggestion que vous pourriez faire au prescripteur ; ***puis une nouvelle information*** vous est donnée, qui vous amène à ***réévaluer votre proposition initiale***. Après votre réponse, vous connaîtrez ***d'une part les réponses d'un panel de référence***, ce qui vous permettra de vous positionner, et permettra de vous attribuer un score, ***d'autre part les messages-clés de pharmacologie sur le problème traité***, ce qui donne aussi à cette action de DPC une dimension formatrice sur des situations pointues d'iatrogénie et d'interactions médicamenteuses. Vous pourrez aussi échanger avec le concepteur et intervenant, ainsi que les autres participants, sur ces cas pratiques, au moyen du forum inclus dans cette action de DPC.

***Après une première série de 15 cas pratiques, vous ferez la synthèse des difficultés que vous avez rencontrées et des améliorations de votre méthode de réflexion et de prise de décision qui en ont découlé, puis vous mettrez en place, en relation avec le concepteur et intervenant, une nouvelle procédure de prise en charge de vos patients.***

Enfin, ***après un délai d'au moins 15 jours suivant la mise en place de votre nouvelle procédure***, vous ferez une ***nouvelle série de 15 cas pratiques***, selon les mêmes modalités, pour lesquels vous devrez obtenir un ***total des scores supérieur à celui obtenu lors de la première série de cas pratiques***.

## Un exemple de Test de Concordance de script (sans rapport avec la thérapie...)

Court exposé du cas →

(Il y aura plusieurs questions dans un cas, ce seront les différentes actions possibles dans cette situation)

Proposition d'action →

Nouvelle information →

Réévaluez votre proposition initiale d'action (prendre l'un des 5 choix proposés)

**Attention** : vous réévaluez la proposition d'action (sévèrement la réprimander...) et non l'information

supplémentaire (elle veut protester...) : cette méthode de DPC traite de votre processus de réflexion et de prise de décision.

Votre fille de 15 ans vous annonce que, depuis quelques mois, elle ne va plus au lycée tous les vendredis.

Question 1 :

Si vous pensiez sévèrement la réprimander de ne plus aller en cours au lycée tous les vendredis...

Et qu'alors elle vous déclare qu'elle veut protester contre le changement climatique, et faire prendre conscience à tous de la gravité de la situation...

Vous jugez maintenant que ce que vous pensiez est...

- Absolument contre-indiqué
- Peu utile ou plutôt néfaste
- Non pertinent dans cette situation
- Utile et souhaitable
- Indispensable

**L'incertitude** est un élément important de cette méthode (et de votre exercice professionnel...) : il n'y a pas de choix totalement juste ou faux entre les 5 choix de réévaluation proposés. C'est pourquoi, après votre réponse, vous connaîtrez les pourcentages de choix de chaque proposition, ainsi que des messages-clés sur le problème pharmacologie soulevé ; la discussion sur ces sujets pourra se poursuivre sur le forum.

Après avoir traité toutes les questions des **15 premiers cas**, vous ferez la synthèse des difficultés rencontrées et améliorations qui en ont découlé, puis, en lien avec le concepteur et intervenant, vous établirez une **nouvelle procédure de prise en charge de vos patients**.

Enfin, après un **délai d'au moins 15 jours** où vous utiliserez cette nouvelle procédure dans votre pharmacie, vous effectuerez les **15 derniers cas** (selon les mêmes modalités) pour lesquels vous devrez obtenir **un total des scores supérieur à celui des 15 premiers cas**, ce qui montrera l'amélioration de vos pratiques professionnelles.

### Concepteur et Intervenant

Jean-Michel REFALO, Docteur en pharmacie

- Master en Management Kedge Business School
- Consultant – diplômé IDCE
- Pharmacien titulaire d'officine (10 ans)
- Pharmacien gérant PUI de cliniques (2 ans)
- Directeur école de préparateurs (4 ans)
- Chargé d'enseignements à la Faculté de Pharmacie de Marseille (depuis 2009)
- Créateur et dirigeant de Pharmaguideur
- Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence



### TARIFS ET FINANCEMENTS

**Pharmaciens titulaires non-salariés** : prise en charge totale ANDPC, avec délégation de paiement plus indemnisation ANDPC pour perte de ressources, dans la limite de votre enveloppe ANDPC annuelle.

**Pharmaciens salariés** : action de DPC à nous régler par chèque (tarif ci-dessous) à l'ordre de Pharmaguideur, puis prise en charge possible par L'OPCA/OPCO de votre employeur (pour les pharmaciens salariés d'officine : le dossier a été déposé auprès de la commission pédagogique pharmacie d'Actaliens, réponse attendue fin septembre 2019).

**TARIF**: 200€ (exonéré de TVA) pour l'action de DPC en EPP de 5 heures